

CERTIBIOCIDES - « NUISIBLES »

TP14, TP18, TP20



S'inscrire

Le programme

CIBLES

Agents du secteur 3D, vendeurs de produits biocides professionnels, collectivités

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des biocides
- Respecter les règles d'hygiène et de prévention des risques
- Connaître les nuisibles, les moyens de lutte et les alternatives aux biocides

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporamas & contenus vidéos
- Questionnaires de fin de séquences
- Animation questions - réponses

DURÉE : 3 jours soit 21h

LIEU : Intra/inter ou visio (France entière)

ANALYSE DES CONNAISSANCES

30 questions (1h) : seuil de réussite 20/30

PRÉREQUIS :

Connexion internet, adresse mail, Ordinateur, smartphone ou tablette (webcam)

Accessibilité aux PSH sous demande.
Le délais d'accès aux formations dépend de la programmation sur nos sites.

En possession du «certibiocide nuisibles» pas besoin du «certibiocide autres produits» pour acheter/utiliser/vendre des produits TP8, TP15, TP21.

INTRODUCTION AU CERTIBIOCIDES « NUISIBLES »

1h

- Le Contexte
- Le Certibiocide
- Périmètre d'utilisation du Certibiocide « Nuisibles »
- Les types de produits biocides
- Définitions et mots clés

RÉGLEMENTATION

2h

- Cadre réglementaire européen et français
- Arrêté Certibiocide
- Autorisation de mise sur le marché (AMM), FT, FDS
- Sensibilisation : conditions de stockage et transport

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

3h

- Risques liés aux produits biocides
- Etiquettes et informations écotoxicologiques, FDS, les toxicités
- Gestion des risques et facteurs d'aggravation
- La prévention des risques et conséquences
- Gestion des déchets

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ

4h

- Risques liés aux utilisateurs de produits biocides
- Informations toxicologiques
- Analyse : dangers, risques & conditions d'expositions
- Mentions de danger pour la santé
- Intoxications chroniques et aiguës
- Mesures de protection : collectives, individuelles
- La formation et l'information
- Les mesures de prévention
- Conduite à tenir en cas d'accidents

LES NUISIBLES ET LA LUTTE CONTRE CES NUISIBLES

10h

- Les insectes et les insecticides
- Les autres vertébrés et moyens de lutte
- Les rongeurs et les rodenticides

TARIF :

595 € net de taxe

RS6442